

REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique ordinaire dans la **Salle du Conseil Municipal** le :

- vendredi 5 juin 2026 à **18 h 15**

ORDRE DU JOUR :

- **DEL_2026_06_60** : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – ELECTION DE L'EXECUTIF – Election des délégués pour l'élection des sénateurs

Mode de scrutin : scrutin de listes à 2 tours à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel :

- Délégués titulaires élus : 15
- Délégués suppléants : 5

Pièce jointe : arrêté du Préfet de la Gironde en date du 11 mai 2026, fixant le nombre de délégués et de suppléants à élire et le mode de scrutin applicable.

- **DEL_2026_06_61** : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS – AUTRES – Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

MADAME LE MAIRE,




Laurine JOLLY